

## Rapport d'activité 2022 GCSMS « Part'Âge »

Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) « Part'Âge » est constitué de **18 entités gestionnaires** représentant **30 EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et **2 Résidences autonomie** situés dans le département du Finistère, dont une majorité en Cornouaille.

Les membres relèvent :

-  De la fonction publique territoriale (10 entités gestionnaires) ;
-  De la fonction publique hospitalière (4 entités gestionnaires) ;
-  Du secteur privé à but non lucratif (4 entités gestionnaires).

Cette **diversité** constitue une spécificité et la richesse de ce groupement dont la réflexion a été initiée en 2020.

La signature de la convention constitutive, le 12 mai 2022, a conforté la volonté de poursuivre ce projet de collaboration, afin d'avoir une stratégie commune permettant d'être plus efficient et performant **ensemble au service des résidents** et avec l'ambition de **valoriser le travail des professionnels**.

**L'arrêté portant réception de la déclaration** de la convention constitutive du Groupement a été signé le 8 juillet 2022 par le Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Madame Marie-Elisabeth CALVEZ a été nommée **Agent comptable du Groupement** et installée dans ses nouvelles fonctions le 7 novembre 2022.

Cinq membres rejoindront « Part'Âge » à compter du 1er janvier 2023 :

-  *Le CCAS de Concarneau (Résidence autonomie « Les Filets Bleus ») ;*
-  *Le CIAS de Pleyben Châteaulin Porzay (EHPAD « Yann d'Argent ») ;*
-  *Le SIVU de l'Elorn (Résidence autonomie « Kerlaouéna » et 3 EHPAD « Kerlaouéna », « Jacques Brel », « Georges Brassens »)*
-  *L'Association Sainte Bernadette (EHPAD « Sainte Bernadette »)*
-  *L'Association Thérèse Rondeau (EHPAD « La Retraite »)*

### Les objectifs du GCSMS

Pleinement en accord sur les enjeux auxquels se confronte le territoire, partageant des valeurs communes tout en ayant une identité propre à respecter, les partenaires ont identifié les objectifs suivants :

- **Conforter la dynamique de coopération** entre les EHPAD et les Résidences autonomie via la création d'un GCSMS ;
- **Identifier** les besoins des établissements et les moyens éventuellement mutualisables entre eux ;
- **Développer** une démarche privilégiant la qualité de vie en EHPAD et en Résidence autonomie ;
- **Partager** les bonnes pratiques professionnelles ;
- **Valoriser** les initiatives innovantes des EHPAD et des Résidences autonomie ;
- **Impulser** une dynamique commune dans la réponse aux appels à candidature et appels à projet ;
- **Devenir l'interlocuteur privilégié** du Groupement Hospitalier de Territoire « Union hospitalière de Cornouaille » dans le cadre de la coopération entre établissements de santé d'une part, et EHPAD et Résidences autonomie d'autre part ;
- **Faciliter les échanges** avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) « Appui Santé en Cornouaille » et les filières gériatriques ;
- **Construire une relation de confiance** avec les autorités de tarification et de contrôle, ainsi que les fédérations professionnelles ;

- Ouvrir la possibilité à tout établissement ou service disposant d'une autorisation d'activité sociale ou médico-sociale dans le **champ personnes âgées ou personnes handicapées** d'intégrer le groupement.

### La vie du Groupement en 2022 :

En 2022, les rencontres entre les futurs membres puis membres ont été riches et nombreuses.

Le **Comité de pilotage** du Groupement, institué afin de suivre la mise en place du Groupement et de ses projets, s'est **réuni à six reprises**. Lors de ces rencontres, ont notamment été travaillés le projet de convention constitutive, les projets de Règlement intérieur et de Charte du Groupement. Des actions de communication, la participation aux travaux du territoire et le déploiement de l'appel à projet ESMS numérique y ont également été abordés. Les comptes rendus de ces échanges ont été diffusés à l'ensemble des membres du Groupement.

#### **Deux Assemblées générales ont été convoquées en 2022.**

L'Assemblée générale du 12 mai 2022 a officialisé la création du GCSMS Part'Âge avec 18 entités gestionnaires, représentant 30 EHPAD et 2 Résidences autonomie, signataires de la Convention constitutive du Groupement. L'ordre du jour était le suivant :

I – Résolutions

- Election de l'Administrateur et des Coadministrateurs du Groupement
- Pouvoirs pour formalités
- Approbation du budget prévisionnel du Groupement

II – Questions diverses

A cette occasion, les membres du GCSMS ont élu Mounir BELHAFIANE en qualité d'Administrateur du Groupement et Monsieur Arnaud RANNOU et Monsieur François VESSIER en qualité de Coadministrateurs. Ils forment, avec le chargé de coordination du Groupement, les membres du Bureau. Depuis cette Assemblée générale, **trois réunions du Bureau ont eu lieu**.

L'Assemblée générale du 29 novembre 2022 dont l'ordre du jour était le suivant :

I – Résolutions

- a) Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 12 mai 2022
- b) Adhésion de nouveaux membres
- c) Adoption du règlement intérieur
- d) Adoption de la Charte du Groupement
- e) Election des membres du Comité stratégique du Groupement
- f) Approbation du budget prévisionnel 2023 du Groupement
- g) Approbation de la convention de mise à disposition du chargé de coordination du Groupement

II – Points divers

- a) Désignation de l'agent comptable du Groupement : Madame CALVEZ
- b) Note de cadrage – Référent laïcité/égalité
- c) Projet de plateforme de répit itinérante
- d) Retour sur la formation « Résident traceur »
- e) Audition du GCSMS Part'Âge – Plan Grand Âge départemental
- f) Désignation de « référents qualité »

II – Questions diverses

Cinq nouveaux membres intégreront le Groupement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

-  Le CCAS de Concarneau (Résidence autonomie « Les Filets Bleus ») ;
-  Le CIAS de Pleyben Châteaulin Porzay (EHPAD « Yann d'Argent ») ;

-  Le SIVU de l'Elorn (Résidence autonomie « Kerlaouéna » et 3 EHPAD « Kerlaouéna », « Jacques Brel », « Georges Brassens »)
-  L'Association Sainte Bernadette (EHPAD « Sainte Bernadette »)
-  L'Association Thérèse Rondeau (EHPAD « La Retraite »)

Les documents du Groupement, Règlement intérieur et Charte, ont été adoptés. Le rapport budgétaire 2023 a été présenté. Il n'a soulevé aucun commentaire.

Les **membres du Comité stratégique ont également été élus** : Gwénaëlle GUILLOU (Association Kan Ar Mor) pour représenter les Résidences autonomie, Chrystèle DENOUAL-BOLZER (EHPAD Ty Pors Moro) et Marlène GONÇALVES (EHPAD La Vallée du Goyen) pour représenter le statut de la fonction publique hospitalière, Céline BRILLANT (Fondation Massé Trévidy) pour représenter le secteur privé à but non lucratif et Aline BUREL (CCAS DE PONT L'ABBÉ) pour représenter le statut de la fonction publique territoriale. Les trois postes vacants (*suppléant pour les Résidences autonomie, suppléant pour le secteur privé à but non lucratif et suppléant pour la fonction publique territoriale*) seront proposés lors de la prochaine Assemblée générale.

Le Comité stratégique sera notamment chargé de préparer les réunions de l'Assemblée Générale (programme annuel, rapport d'activité, budget prévisionnel) et de traiter toute question relative au fonctionnement général du Groupement. Il se réunira au minimum 4 fois par an.

Une **conférence de presse** a été organisée le 20 juin 2022 **afin d'alerter la population et les partenaires sur les mutations importantes auxquelles sont confrontés les établissements et services sociaux et médico-sociaux**, accentuées par la crise sanitaire. Les tensions au niveau des ressources humaines, l'écart significatif entre les ratios d'encadrement réels et ceux préconisés depuis plus de 15 ans par les différents plans, rapports et missions, la demande légitime des professionnels d'être reconnus, valorisés et soutenus et la démarche volontariste d'amélioration continue de la qualité portée par nos établissements ont été particulièrement soulignés.

Le **GCSMS Part'Âge s'est proposé pour aider la FNADEPA 29 dans l'organisation de son séminaire qui se déroulera le 4 mai 2023, à Quimper**. Il portera sur la valorisation des actions des professionnels des établissements. Un comité de pilotage a été mis en place au sein duquel siègent des membres du Groupement. Il s'est réuni deux fois en 2022.

Le 29 septembre 2022, une **rencontre entre les quatre GCSMS bretons a été organisée** à l'occasion du congrès du GCSMS Comète. Monsieur Malik LAHOUCINE et Monsieur Dominique PENHOUEU étaient également présents pour l'ARS. Cette rencontre a permis aux quatre Groupements d'échanger autour de leur fonctionnement et de leurs projets respectifs. L'organisation de réunion annuelle entre eux a été actée.

## Feuille de route et projets 2022 :

### **Rédaction et adoption du règlement intérieur :**

Le Règlement intérieur a été élaboré par les membres du Comité de pilotage puis soumis aux membres lors de l'Assemblée générale du 29 septembre 2022.

### **Création du logo et choix d'un support de communication (site internet) :**

Un graphiste a été sollicité pour élaborer le futur logo du Groupement. Une charte graphique a également été établie et transmise aux membres. Deux cartes géographiques des membres du Groupement ont également été élaborées et diffusées.

### **Réactivation de la grappe AAP ESMS numérique via une nouvelle proposition d'utilisation de l'enveloppe allouée en 2021 mais non mobilisable à ce jour :**

Plusieurs projets ont été abordés dans le cadre du programme ESMS numérique : réflexion sur une candidature à l'appel à projet ESMS numérique avec une volonté d'équiper tous les membres issus de la grappe d'un DUI conforme aux attendus du Ségur de la Santé, réflexion sur le recrutement d'un responsable des systèmes d'information et de la sécurité, acquisition de ressources matérielles informatiques... Deux référents ont été nommés pour cette thématique qui sera poursuivie en 2023.

### **Participation aux travaux de création d'un Espace de réflexion éthique territorial initiés par le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Appui Santé en Cornouaille ;**

Le GCSMS Part'Âge sera représenté à l'Espace de réflexion éthique territorial mis en place par le Dispositif d'Appui à la Coordination, Appui Santé en Cornouaille. Les premières sessions sont prévues en 2023.

### **Participation à l'élaboration du Contrat Local de Santé de Cornouaille ;**

Le Groupement a été représenté lors des différents groupes de travail mis en place pour l'élaboration du Contrat Local de Santé de Cornouaille.

### **Participation aux travaux du COPIL départemental Métiers en tensions secteur social et médico-social :**

Plusieurs membres ont également représenté le GCSMS à l'occasion de trois groupes de travail mis en place par les autorités (Communication, attractivité et fidélisation et outils de recrutement). Un Plan Attractivité des métiers a été présenté et un comité de suivi mis en place au sein duquel le Groupement sera représenté en 2023.

### **Réflexion sur la mise en place d'un groupe de travail sur les ressources humaines au sein du Groupement ;**

La mise en place d'un groupe de travail dédié à la thématique des ressources humaines, notamment en cas de mise à disposition de personnels entre membres du Groupement ou de recrutement par le GCSMS employeur, n'a pu être mis en place en 2022. Il conviendra de l'inscrire à la feuille de route 2023 du Groupement.

### **Réflexion sur la création d'un poste de Référent « laïcité – égalité » mutualisé entre les membres du Groupement conformément à la réglementation en vigueur pour les établissements de la fonction publique.**

Suite à la parution de textes imposants la désignation d'un référent laïcité dans les établissements de la fonction publique, il a été envisagé de proposer aux membres la mutualisation de cette fonction ainsi que celle de référent égalité professionnelle. Une note de cadrage reprenant les obligations de chacun des trois statuts en fonction des textes de référence applicables a été réalisée. Ces obligations différant en fonction du statut des établissements, l'opportunité de recrutement est apparue limitée.

### **Projet de formations mutualisées sur la remise à niveau des professionnels vis-à-vis du nouveau référentiel de compétences Aide-soignant ;**

Suite à la modification du référentiel de compétences des aides-soignants, un tableau de recensement des besoins des membres et des organismes de formation a été établi. Les organismes de formation n'ont pu s'engager à assurer cette mise à jour en 2022.

**\* Organisation de sessions de formation « résident traceur » :**

En lien avec le CAPPSS Bretagne, trois sessions de formation « Résident traceur » ont été proposées aux membres du Groupement en 2022 (à Quimper, Pont-l'Abbé et Douarnenez). Une autre session est prévue à Châteaulin en janvier 2023.

**Projets identifiés pour 2023 – feuille de route à construire avec le Comité stratégique du Groupement :**

**\* Poursuite des formations mutualisées « résident traceur » en lien avec le CAPPSS**

**\* Faciliter les échanges entre les référents qualité des établissements membres ;**

**\* Déclinaison d'une feuille de route numérique pluriannuelle**

**\* Participation au Comité de suivi Attractivité des métiers en tensions secteur social et médico-social**

**\* Mission « laïcité – égalité » mutualisée entre les membres du Groupement volontaires (cf. Note de cadrage)**

**\* Poursuite de la participation à l'élaboration du Contrat Local de Santé de Cornouaille**

**\* Améliorer la visibilité du Groupement (communication, site internet)**

**\* Réflexion sur la mise en place d'un groupe de travail sur les ressources humaines au sein du Groupement**

**\* Projet de formations mutualisées sur la remise à niveau des professionnels vis-à-vis du nouveau référentiel de compétences Aide-soignant**